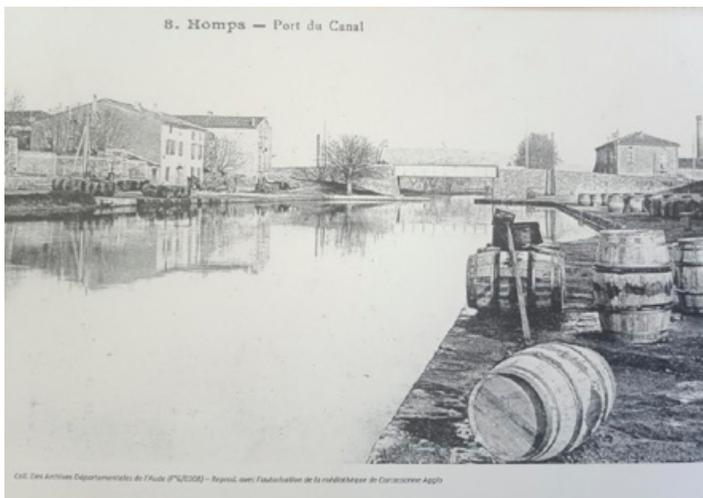


LE CANAL DU MIDI





CHRONOLOGIE

1662 : 15 novembre, Riquet écrit à Colbert pour lui proposer son projet de canal Royal du Languedoc.

1662 : Début des travaux de bornage du tracé.

1666 : octobre, Édît de création du canal signé par le roi Louis XIV.

1680 : 1^{er} octobre, mort de Pierre-Paul de Riquet.

1681 : 15 mai, inauguration du canal.

1789 : le « canal Royal en Languedoc » devient le « canal du Midi » par les Révolutionnaires qui veulent lui donner un nom plus démocratique et populaire

1996, 7 décembre : inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cette voie d'eau, voulue et réalisée par un entrepreneur de génie, Pierre-Paul de Riquet, est creusée entre 1666 et 1681. C'est le second canal français de l'histoire après le canal de Briare, créé sous Henri IV mais presque six fois plus long.

Le canal du Midi comporte des ouvrages remarquables qui lui confèrent un intérêt patrimonial exceptionnel.

Le canal du Midi s'étend sur 240 kilomètres entre l'étang de Thau, près de Sète, et Toulouse.

Il est prolongé jusqu'à l'Atlantique par le canal latéral de la Garonne sur 193 kilomètres. L'ensemble de ces deux canaux ainsi que de leurs embranchements et ramifications s'appelle « Le canal des Deux Mers ».

CHIFFRES CLÉS

14 ans de travaux (1666 – 1680),

12 000 ouvriers et ouvrières,

240 km de longueur,

2 m de profondeur,

20 à 24 m de largeur au miroir,

11 m de largeur au fond du canal (au plafond),

328 ouvrages d'art (dont 63 écluses, 130 ponts,

55 aqueducs, 7 ponts-canaux et 6 barrages),

45 000 platanes, cyprès et autres arbres plantés

le long des berges.



L'histoire du canal du Midi :

Pierre-Paul de Riquet, natif de Béziers, fermier général des Gabelles (impôt sur le sel) pour le Languedoc, est âgé de cinquante-trois ans lorsqu'il décide, avec l'appui de son ami monseigneur d'Anglure de Bourlemont, archevêque de Toulouse, mais surtout président des États du Languedoc, d'écrire à Colbert, le puissant ministre des Finances de Louis XIV, pour lui exposer son projet de canal.

Cette idée n'est pas neuve. Déjà Charlemagne s'y était intéressé, tout comme François 1^{er} et Henri IV. En 1618, un dénommé Bernard Arribat, appuyé par le duc de Montmorency qui était alors gouverneur du Languedoc, avait même proposé un projet similaire aux consuls de Béziers qui l'avaient rejeté.

Grâce à son génie, Riquet va reprendre le projet d'Arribat et le rendre possible en résolvant le problème de l'alimentation en eau du canal. Pour cela, il s'inspire de l'étude de Thomas de Scorbiac, protestant de Castres, qui, le premier, avait eu l'idée de prélever dans les nombreuses rivières de la Montagne Noire, l'eau nécessaire à un canal qui aurait relié, plus au nord, l'Atlantique à la Méditerranée.

Comme le futur canal est à bief de partage, c'est-à-dire qu'il doit relier les bassins hydrographiques de l'Océan Atlantique et de la Mer Méditerranée, il faut passer le seuil de séparation que Riquet situe à Naurouze, à 189 mètres d'altitude. Avec l'aide d'un fontainier de Revel, Pierre Campmas, il met au point le captage des eaux des rivières et ruisseaux de la Montagne Noire et leur conduite jusqu'à Naurouze, grâce à un système de rigoles et de bassins de provision.



Colbert, séduit par le projet de canal de Riquet, qui pourrait assurer la puissance économique de la France en particulier à l'égard de l'Espagne, fait nommer par le roi Louis XIV et les États du Languedoc, une commission d'experts chargée d'étudier la faisabilité du projet. À l'époque, le réseau des voies de communication entre les deux grandes foires annuelles de Bordeaux et de Beaucaire est en très mauvais état et ce projet arrive au bon moment.

Mais Riquet, pour emporter la décision du ministre, décide de faire creuser avec ses propres deniers une rigole d'essai dans la Montagne Noire et jusqu'à Naurouze, montrant ainsi que ce canal ne manquerait pas d'eau.



Colbert est conquis. En octobre 1666, un édit royal ordonne le creusement du canal. Les travaux commencent en 1667 et vont s'achever en 1681, après bien des vicissitudes.

Pierre-Paul de Riquet meurt en 1680 : il ne verra pas son œuvre entrer en fonction. Le canal a été modifié au cours du temps et en partie dès son achèvement par Vauban qui apporta certaines modernisations comme la construction du pont canal de Cesse, ou le tunnel des Cammazes. Un siècle plus tard, il lui fut même greffé une dérivation qui prendra le nom « d'embranchement de la Nouvelle ».

A partir du XIX^e siècle, le Canal du Midi va souffrir de la concurrence du chemin de fer. En 1838, curieusement, la Compagnie des chemins de fer du Midi se lance dans la construction du canal Latéral à la Garonne qui sera ouvert à la navigation en 1856 et qui permet ainsi de relier Toulouse à l'Atlantique. Dans un souci de n'avoir qu'un seul gestionnaire, l'empereur Napoléon III confie en 1858 à la Compagnie des Chemins de fer du Midi, dirigée par les frères Pereire, l'administration du canal pour une durée de 40 ans.

Si la liaison Atlantique-Méditerranée voulue par Riquet existe enfin, le train s'avère être plus rapide et plus économique.

De ce fait, le trafic fluvial est en déclin continu. Petit à petit, la navigation commerciale laisse place au tourisme.

Le canal du Midi apporte une nouvelle prospérité économique dans le Languedoc.

Dès le début des années 1930, la traction hippomobile va être remplacée par des péniches équipées de moteurs. Les Anglais sont les premiers à avoir eu l'idée de réutiliser le canal pour la location de bateau de plaisance. Aujourd'hui, près de 50.000 personnes naviguent à bord de l'un des 450 bateaux de location. En 1990, le trafic commercial sur le canal est devenu anecdotique. Le tourisme fluvial est en plein essor.

C'est l'État qui est propriétaire du canal du Midi et de ses berges. Les Voies Navigables de France (VNF) en sont le gérant.

L'importance du canal du Midi est maintenant reconnue au niveau international. Afin de préserver ce chef d'œuvre, l'Unesco a en effet décidé de le classer, le 7 décembre 1996, parmi les 469 sites du patrimoine mondial de l'humanité.



Mairie de Homps

1, rue de la République
11200, Homps
Tél. : 04 68 91 22 07
www.mairiehomps.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales